

# Côté Pays

## La lettre du Syndicat Mixte du Pays Mellois

Deux pages pour vous présenter nos projets et nos services.

### LEADER 2007-2013 : 1er bilan

Le Pays Mellois a bénéficié d'une enveloppe d'1,5 millions d'euros au titre de LEADER pour soutenir des projets du territoire.

Cet instrument financier spécifique a pour finalité la création de **L**iaison **E**ntre **A**cteurs de **D**éveloppement de **L'**Economie **R**urale. La stratégie du Mellois portait sur le développement durable autour de 3 axes :

- le développement d'une économie de proximité,
- la volonté de modifier les comportements individuels et collectifs,
- l'accompagnement des mutations en matière d'organisation sociale.

Piloté par le Groupe d'Action Locale, le programme LEADER était co-géré par l'Etat et le Syndicat Mixte du Pays Mellois.



Le GAL associait une majorité d'acteurs privés tels que le Comité de Bassin d'Emploi CBE 2000, le Centre socio-culturel de Melle, le réseau INPACT, l'association intermédiaire AIPM,.... aux représentants des collectivités et du secteur public.

affiche Forum "Energies plurielles",  
co-financé par LEADER

### • Une évaluation de LEADER sans concession

De mars à juin 2014, le Pays Mellois a fait appel à Charlène NADAL, étudiante en Master 2, Droit International et Européen de l'Environnement, pour évaluer l'approche LEADER en Pays Mellois.

Il en ressort que la stratégie élaborée pour 2007-2013 était trop ambitieuse. Les circuits et procédures de la demande d'aide jusqu'à l'obtention des fonds bien trop complexes.

L'ingénierie et le savoir-faire de l'équipe du Pays Mellois ont été indispensables pour assurer le fonctionnement du LEADER.

Enfin, le manque de légitimité de la stratégie s'est largement ressentie dans la difficulté à mobiliser les acteurs tout au long du programme.

## SOMMAIRE

- LEADER 2007-2013 : 1er bilan
- Evaluation de LEADER
- LEADER 2014-2020 : nouvelles opportunités
- Les réunions, les rendez-vous...



carte du Pays Mellois



La maison du Pays Mellois,  
2 place Bujault 79500 Melle  
05 49 27 09 62

Malgré cette mécanique complexe, **plus d'1,4 millions d'euros** (soit 90% de l'enveloppe prévue) provenant du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) a permis de soutenir **130 projets du territoire** :



- Achat de matériel pour les cantines participantes au dispositif "Mangeons mellois"
- Etudes et formations pour la réduction des pesticides dans les espaces publics
- Aide aux investissements permettant de réduire les déchets
- Plantations en bordures de chemins (hors zone urbaine)

affiche Atlas de la biodiversité, co-financé par LEADER

Les dernières réunions du GAL actuel se tiendront en mars – avril pour engager les dernières aides aux projets avant le 30 avril 2015. L'ensemble des actions devront impérativement être achevées au 30 juin 2015.

### • LEADER, une opportunité nouvelle pour 2014-2020

L'approche LEADER permet aux territoires retenus de mettre en œuvre une stratégie locale de développement originale et novatrice pour le monde rural en disposant de moyens et d'outils appropriés.

Pour la prochaine période 2014-2020, les organisateurs, la Région Poitou-Charentes et l'Etat, ont lancé un appel à projet en deux phases.

Le Pays Mellois a répondu à la première phase en septembre dernier. Pour 2014-2020, le territoire vise à « renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire » dans une volonté de cohérence territoriale. Quatre domaines d'intervention ont été identifiés :

- La revalorisation des Bourgs,
- Le renforcement de l'Économie de proximité,
- L'amélioration des Services ciblés sur l'enfance et la jeunesse,
- La réorganisation de l'offre Touristique.

De plus, depuis plusieurs mois, le Pays Mellois s'est engagé dans la démarche de SCoT à travers l'élaboration d'un diagnostic du territoire. Les travaux menés vont alimenter le diagnostic partagé indispensable au dossier de candidature LEADER à remettre le 28 février 2015

**Judi 12 février 2015**, des ateliers LEADER sont organisés par le Syndicat Mixte du Pays Mellois à Saint-Martin-Les-Melle avec l'ensemble des acteurs locaux du territoire. L'occasion de débattre, échanger sur la stratégie LEADER pour le Mellois demain.

Un formulaire en ligne, accessible sur le site internet du Pays, permet de réagir et d'apporter sa contribution avant le **15 février prochain**.

L'implication des acteurs est une des priorités majeures de LEADER.

L'avenir du Mellois se construit ensemble. Merci pour votre contribution.

#### Petit Lexique

**BRDE** : Bourse Régionale Désir d'Entreprendre

**coRDEE TPE** : Convention Régionale de Développement de l'Emploi par l'Economie pour les Très Petites Entreprises

**GAL** : Groupe d'Action Locale

**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**TPE** : Très Petites Entreprises

#### L'agenda des élus du Pays Mellois

- **Bureau du Pays** : jeudi 5 février à 17h30 , salle du Pays Mellois
- **jury BRDE** : jeudi 26 février à 9h15, salle de réunion du Pays Mellois
- **Comité Syndical** : jeudi 19 février à 18h, salle du cinéma à Lezay

#### Deux magazines sur D 4B pour vous informer

90.4 sur le Mellois et 101.4 dans le Niortais, mais aussi sur Internet !

- **Terre Plurielle**.  
Le samedi 7 février à 13h45 et le lundi 9 février à 19h.
- **Les Rendez-vous du Patrimoine**, Magazine diffusé le samedi 21 février à 13h45 et le lundi 23 février à 19h.



Communauté de Communes Val de Boutonne atelier-relais



Pour plus d'information : <http://www.paysmellois.org>

→ Sophie Lesage : 05 49 27 57 96  
s.lesage@paysmellois.org  
ou Delphine Monnet : 05 49 27 32 22  
d.monnet@paysmellois.org

#### L'écho du patrimoine

Où se trouve les sources de la Sèvre Niortaise sur notre territoire ?

réponse : sur la commune de Sèvres